



Parcours entrepreneurial au cégep de Trois-Rivières

Introduction

Le cégep de Trois-Rivières souhaite offrir plus de services de soutien aux initiatives entrepreneuriales des étudiants¹. Au fil des discussions, cette volonté s'est transformée en action d'où la mise en place d'un comité de travail qui a comme mandat de développer un *parcours entrepreneurial*.

Ce parcours entrepreneurial se veut flexible, à des vitesses et intensités variables. L'objectif général est de développer l'esprit entrepreneurial chez un plus grand nombre de personnes. Ce parcours sera offert dès août 2014 pour les étudiants tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

Le développement de *l'esprit d'entreprendre* doit être compris dans son sens large. Il existe de multiples sens au terme *entreprendre*, qui définissent des domaines particuliers, par exemple entreprendre sa carrière, sa destinée, son engagement professionnel ou communautaire, entreprendre un projet particulier. L'étudiant sera amené à mobiliser ses qualités personnelles afin d'ouvrir ses perspectives professionnelles et de devenir une personne répondant mieux aux exigences des milieux de travail, ce qu'on appelle *l'intrapreneuriat*. À ce titre, un intrapreneur « qui entreprend à l'intérieur » d'une organisation ou d'une entreprise, est celui qui sait s'impliquer, s'insérer dans une culture, dans une équipe de travail autour d'un projet précis où la contribution de chacun est requise (Samson, 2013) quel que soit le domaine d'études de l'étudiant ou l'emploi qu'il vise. Il s'agit donc durant les études de développer des attitudes appropriées.

Le parcours se veut un incubateur d'entrepreneurs et d'intrapreneurs en devenir!

Objectifs particuliers

Les objectifs particuliers du parcours entrepreneurial sont nombreux. Ils peuvent se regrouper sous quelques grandes cibles présentées ci-dessous.

Avec le concours d'une équipe compétente présente tout au long du parcours, pour accompagner l'étudiant quelle que soit son intention d'entreprendre, le parcours permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants.

¹ Dans ce texte, le terme *étudiant* désigne les étudiantes et les étudiants.

<i>PHASES</i>	<i>OBJECTIFS</i>
Exploration	D'identifier son profil entrepreneurial et personnel
	De développer son potentiel à entreprendre
	De découvrir ses passions
	De développer sa créativité et de faire preuve d'innovation
	D'explorer les types d'entrepreneuriat
Expérimentation	De développer son potentiel à entreprendre
	De développer sa capacité à s'entourer de personnes ressources complémentaires
	De mettre en œuvre un projet entrepreneurial
Réalisation (optionnelle)	De développer ses compétences en gestion
	De mettre en œuvre son projet d'entreprise

Moyens

Afin de préciser les moyens qui seront privilégiés pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, voici quelques activités qui s'inscriront dans le parcours entrepreneurial. Ces activités structurées seront évaluées selon différents critères : investissement en temps, pertinence, caractère obligatoire². La reconnaissance que l'étudiant obtiendra sera supportée par un portfolio électronique qu'il alimentera tout au long de son parcours au fil des sessions.

L'étudiant pourra adapter les activités de son champ d'études : par exemple, un étudiant des techniques humaines pourrait participer à des activités touchant l'économie sociale³. Sans être exclusifs, les moyens proposés seront les suivants

² Les éléments obligatoires de chaque niveau sont identifiés par une flèche. Les éléments facultatifs sont identifiés par un cercle.

³ Les activités admissibles doivent répondre à des critères qui seront connus de tous.

Exploration

- 1. Participer à quatre activités de découverte pertinentes
 - Se soumettre à quelques tests évaluant le profil entrepreneurial
 - Réaliser deux actions afin de développer ses caractéristiques entrepreneuriales
 - Vivre des expériences hors du commun : saut en parachute, bungee, etc.
 - Participer à des activités de la Jeune chambre de commerce de la Mauricie
 - ...
- 2. Participer à trois activités de créativité et d'innovation entrepreneuriale
 - Participer à des activités de découverte de ses passions
 - Participer à des activités de créativité
 - Participer à un camp d'entraînement à l'entrepreneuriat (*Boot Camp*) (réfléchir à ses passions)
 - ...
- 3. Participer à deux ateliers d'information sur les types d'entrepreneuriat
 - Visionner les capsules d'information réalisées dans le cadre du cours complémentaire sur les façons et l'esprit d'entreprendre
 - Participer à une séance d'information organisée par un organisme de développement économique
 - ...
- 4. Participer à deux rencontres d'entrepreneurs
 - Rencontrer des entrepreneurs locaux et des entrepreneurs de renom
 - Participer à des activités de la Jeune chambre de commerce de la Mauricie
 - Visiter une entreprise et discuter avec le propriétaire dirigeant
 - ...
- 5. Participer à une activité d'envergure faisant la promotion de l'entrepreneuriat
 - Participer à l'événement « *Happening* entrepreneurial »
 - ...

L'étudiant aura l'occasion de réaliser l'ensemble des activités obligatoires du volet « **Exploration** » dans le cadre d'un cours sur l'entrepreneuriat.

Expérimentation

- 1. Assister à quatre conférences pertinentes, par exemple :
 - Déjeuner formation de la Jeune chambre de commerce
 - Conférence d'entrepreneurs de la région
 - Conférence d'entrepreneurs de renom
 - ...
- 2. Participer à quatre activités de réseautage dans au moins deux de ces catégories :
 - 5 à 7 de la Jeune chambre de commerce de la Mauricie
 - 5 à 7 de réseautage
 - Choix d'un mentor
 - ...
- 3. Participer à deux activités en lien avec le développement de son profil:
 - Activité en lien avec le résultat de ses tests du profil entrepreneurial
 - Échange d'un objet : le « Trombone rouge »
 - ...
- 4. Participer ou collaborer à la tenue d'un évènement entrepreneurial d'envergure
 - Collaborer à l'organisation du « *Happening* entrepreneurial »
 - Expérimenter la simulation en gestion d'entreprise
 - Participer à un séjour international
 - Participer à « Place à la relève »
 - Participer activement au colloque de l'Association des clubs entrepreneurs étudiants (ACEE)
 - ...
- 5. Mettre en œuvre un projet entrepreneurial, par exemple :
 - Organiser une activité de financement
 - Tenir un événement
 - Déposer son projet au concours québécois en entrepreneuriat
 - ...

Le fait d'être membre d'un *Club d'entrepreneurs étudiants* ou de *L'Entreprise-école* et d'y participer activement permet à l'étudiant de réaliser plusieurs activités décrites plus haut. Lors de la phase d'expérimentation, l'étudiant sera amené à entreprendre, donc à passer à l'action, à la suite d'une analyse de son environnement immédiat, tant au cégep de Trois-Rivières que sur le plan personnel ou professionnel.

Réalisation : (phase optionnelle)

- Ce dernier volet est principalement axé sur le développement de son projet d'entreprise. L'étudiant qui s'inscrit à *l'AEC Démarrage et gestion de son entreprise* bénéficie d'un accompagnement personnalisé et d'une formation spécifique en gestion. Il doit planifier le démarrage de son entreprise.

Reconnaissance et valorisation

L'étudiant ayant cumulé 60 heures d'engagement étudiant pourra se voir accorder une mention au bulletin⁴.

L'étudiant ayant réussi toutes les activités obligatoires d'une phase donnée recevra une lettre attestant cette réussite. L'étudiant ayant complété avec succès les phases Exploration et Expérimentation recevra un certificat attestant la réussite du parcours entrepreneurial au cégep de Trois-Rivières. La remise de ces attestations pourra avoir lieu lors d'une courte cérémonie précédant le Gala du mérite étudiant du cégep, en mai de chaque année. Une mention spéciale sera ajoutée lors de la cérémonie de remise des diplômes à l'appel de l'étudiant finissant ayant réussi le parcours entrepreneurial.

Lors du Gala du mérite étudiant du cégep, une bourse sera attribuée à un des étudiants ayant réussi le parcours entrepreneurial. Les critères de sélection restent à définir.

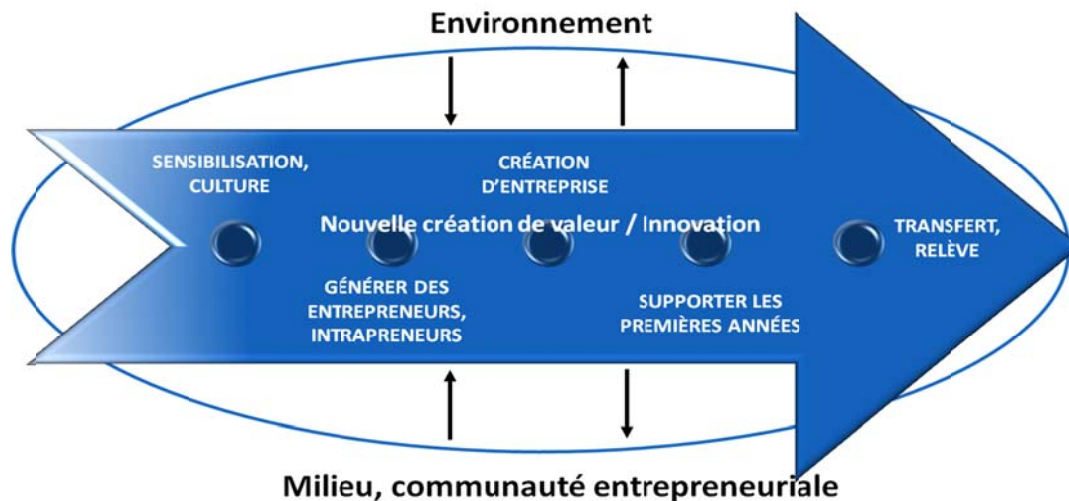
Complément d'information

Malgré le fait que la priorité soit accordée aux étudiants inscrits au parcours entrepreneurial, les activités énumérées ci-dessus seront offertes à tous les étudiants. De plus, le matériel développé dans le cadre du cours complémentaire « Entrepreneuriat » sera mis à la disposition des étudiants du parcours.

Le parcours entrepreneurial se veut un prétexte pour permettre à l'étudiant de développer ses qualités et ses caractéristiques entrepreneuriales en vue d'en faire un citoyen plus entreprenant. Il n'est pas exclu que d'autres moyens puissent être utilisés pour atteindre ce même objectif, par exemple la sensibilisation du corps professoral à l'utilisation d'une pédagogie à valeur entrepreneuriale, une pédagogie qui place l'étudiant en action et comme principal acteur de sa réussite.

⁴ Selon les critères établis par la Direction des services aux étudiants.

Le processus entrepreneurial, inspiré de Bruyat et Julien (2000)



Selon le processus entrepreneurial présenté ci-dessus, les actions proposées dans le parcours visent particulièrement trois des cinq étapes. Le Cégep participe activement à la *sensibilisation et à la culture entrepreneuriale*, à la *genèse des entrepreneurs et des intrapreneurs* et à la dernière phase dite de *réalisation*, il intervient dans l'étape de *création d'une entreprise*.

Les membres du comité de travail sur le *parcours entrepreneurial*

- Lucie Hamel, directrice adjointe des études, DASPR
- Maxime Arcand, enseignant, département des Techniques administratives
- Stéphanie Blais, responsable de l'entrepreneuriat, DSAE
- André Lamoureux, conseiller pédagogique et responsable du CDE, DFCE